

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2010)  
**Heft:** 1893

**Artikel:** Formation professionnelle : le modèle dual a besoin d'une rénovation  
**Autor:** Erard, Lucien  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1009929>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

démonstration.

La Suisse entretient 400 stands pour que 150'000 soldats puissent s'exercer au tir à longue distance. Cet entraînement hors service n'a aucune justification pour les tâches que les hommes doivent accomplir sous les drapeaux. L'armée n'a besoin que de 500 tireurs d'élite. Quant à l'idée qu'il faut avoir son arme à domicile en cas d'urgence, elle n'a aucun sens. Les soldats mobilisables en cas d'alarme, comme pour la défense des aéroports, ont deux armes: celle qu'ils gardent à la maison et une autre qu'ils touchent à leur lieu d'intervention. Ce double équipement coûte 5'000 francs par homme. Pour les adversaires de

l'initiative, le tir obligatoire justifie le maintien de l'arme à domicile. Cette double et inutile tradition coûte des millions à l'armée.

Le brigadier Ernst rappelle que le fusil à domicile n'a été introduit qu'en 1940 dans la situation périlleuse d'alors. Cette pratique ne fait donc pas intrinsèquement partie du mythe helvétique, comme l'affirment les partisans du *statu quo*. Elle est d'origine américaine. Les Suisses ne doivent pas s'identifier aux cowboys qui conservaient leur arme à portée de main pour se défendre des Indiens et des voleurs de chevaux. Il est temps de démythifier l'armée pour la considérer comme un service public au même titre

que les CFF ou La Poste. Elle doit être efficace pour garantir notre sécurité.

Hans-Ulrich Ernst se permet encore une fuite. Mais il y a prescription. En 1992, un petit groupe autour du conseiller fédéral Villiger envisageait sérieusement d'abandonner les tirs obligatoires hors service. Mais l'année suivante, les sociétés de tir ont organisé d'imposantes manifestations pour soutenir l'achat des FA 18. Il ne fallait pas mécontenter ce puissant lobby. Villiger a donc abandonné son projet. Reste à savoir si ce lobby, qui se manifestera certainement avant le vote du 13 février 2011, aura la même puissance qu'il y a vingt ans.

## Formation professionnelle: le modèle dual a besoin d'une rénovation

Lucien Erard • 9 décembre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/16194>

### La force d'inertie résiste aux changements nécessaires

Nous sommes fiers de notre système d'apprentissage en emploi, des connaissances théoriques et pratiques ainsi que des compétences sociales qu'on y acquiert, de l'engagement des entreprises en faveur de la jeunesse. C'est une approche gagnant-gagnant: l'apprenti est formé à peu de frais, l'entreprise dispose d'une main-d'œuvre bon marché et de futurs travailleurs qualifiés qui auront peu coûté à l'Etat. Encore faut-il que la formation duale attire suffisamment de jeunes et réponde aux besoins de l'économie.

Voilà pourquoi, dans les années 90, ont été créées les conditions pour améliorer le niveau de formation. La loi sur la formation professionnelle a renforcé les exigences des écoles, mais aussi celles faites aux maîtres d'apprentissage, créé la maturité professionnelle et développé massivement les offres de formation des hautes écoles spécialisées. Il y a peu, l'Académie suisse des sciences<sup>5</sup> a fait grand bruit en revendiquant le doublement du nombre des étudiants dans les hautes écoles pour atteindre, d'ici 2030, 70%

de diplômés du tertiaire. De manière plus nuancée, Avenir Suisse<sup>6</sup> demande qu'on adapte les filières de formation et leurs contenus aux besoins de l'économie en cadres hautement qualifiés.

Il s'agit tout d'abord d'améliorer le contenu de la formation: compétences intellectuelles, flexibilité, connaissances scientifiques et linguistiques pour des apprentis qui, pour plus de 60 % d'entre eux, ne travailleront pas dans leur métier initial et devront donc avant tout être capables de suivre de nouvelles formations et de s'adapter à l'évolution de l'économie.

Puis la réflexion doit porter sur l'orientation professionnelle des élèves. En 2008, alors que 45'000 détenteurs d'un *master* ont été engagés en Suisse, ils ne sont que 24'000 à avoir obtenu ce diplôme dans notre pays. Or parallèlement, 20'000 élèves en fin de scolarité se retrouvent sans aucune possibilité de formation.

L'OCDE, dans son rapport sur la formation professionnelle en Suisse arrive aux mêmes conclusions: est-il raisonnable que les deux tiers des adolescents du secondaire

post-obligatoire doivent se contenter d'une formation professionnelle initiale, duale pour l'essentiel, quand tous les autres pays donnent la priorité à la formation en école ouvrant la voie à des filières longues? D'autant que les secteurs où l'on crée le plus d'emplois ne sont pas<sup>7</sup> ceux qui offrent le plus de places d'apprentissage.

C'est la question que s'est aussi posé SWISSMEM<sup>8</sup>, l'organisation faîtière de l'industrie des machines, lors de ses séminaires sur la formation professionnelle de septembre dernier: les bons élèves ont tendance à privilier les filières de maturité, laissant aux entreprises des apprentis dont les compétences de base sont trop souvent insuffisantes. Mais l'industrie des machines n'en reste pas moins très attachée à la formation duale et s'engage très concrètement; on en veut pour preuve le nombre d'apprentis en formation: 17'000 en 2009 dans les professions techniques, en augmentation de 1,5%, et plus de 1'800 dans le secteur commercial.

S'il y a quasi unanimité sur la nécessité d'une formation générale plus approfondie, et donc plus longue, les auteurs de ces différentes études

constatent, et certains pays vont déjà dans cette direction, que c'est au stade de la formation supérieure que l'expérience professionnelle en entreprises serait la plus profitable – stage, voire véritable formation dual, avec contrat «*d'apprentissage*» ou de stages de longue durée, intégrés au cursus scolaire.

Mais le cœur du problème est ailleurs. La Suisse pratique un *numerus clausus* occulte: là où d'autres pays visent ou même atteignent 80% de maturités ouvrant la porte à des formations académiques ou professionnelles supérieures, les enfants suisses se retrouvent, pour les deux tiers d'entre eux (et jusqu'à 70 ou 80% dans certains cantons), dans des filières professionnelles où, faute de recevoir une formation de base suffisante, ils seront, en très grande majorité, incapables de profiter des études supérieures que leur ouvrent théoriquement la maturité professionnelle et les HES. C'est le cas tout particulièrement de ceux qui ont suivi une formation dual (de 55% à plus de 70% d'entre-eux dans les

cantons alémaniques – les deux Bâle exceptés). Pire encore, quelques cantons, notamment romands, qui forment plus en école que d'autres, veulent inverser cette tendance pour des raisons d'économies, sous prétexte d'encourager leurs élèves à faire un apprentissage dual, à l'exemple de Neuchâtel (DP 1875 °).

Brutalement dit, ces différents rapports montrent que la Suisse a, et aura plus encore demain, besoin de personnel hautement qualifié. Il faudra donc, dès l'école obligatoire, cesser de sélectionner les meilleurs et d'abandonner la majorité à son sort, soit la recherche d'une place d'apprentissage voire la rue. La qualité d'un système d'enseignement ne se mesure pas au niveau de connaissance d'une petite élite mais à sa capacité à donner la meilleure formation possible à chacun. Or, PISA l'a montré, il est possible de faire mieux. Mieux et plus former au niveau secondaire, c'est augmenter le nombre de ceux qui pourront entrer dans une formation professionnelle supérieure. C'est donner plus de chances aux enfants

défavorisés, principales victimes du système actuel de sélection. C'est se donner plus de chance de voir nos enfants occuper les postes pour lesquels on recrute aujourd'hui à l'étranger.

Fournir à l'économie le personnel qualifié dont elle a besoin, offrir aux habitants de ce pays la meilleure formation possible et donc la chance d'être mieux payés, c'est ce que les responsables de l'instruction publique doivent faire et ils s'y essaient déjà. Ils vont se heurter à l'UDC qui, une fois encore, va faire campagne contre tout ce qui pourrait améliorer la qualité de l'école. Or ce n'est plus d'ouvriers agricoles dont nous avons le plus besoin mais bien de médecins, d'infirmières, de techniciens et d'ingénieurs, de personnel pour les services – hôtellerie, banques assurance. Certes, pourquoi les former à coup de millions alors qu'on peut les recruter à l'étranger et, corollaire ou stratégie machiavélique, permettre à l'UDC de continuer de jouer sa carte xénophobe?

## Coinsins, un kaléidoscope

André Gavillet • 10 décembre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/16205>



**Petit essai de géographie humaine et politique en marge du congrès de l'UDC en terre vaudoise**

Il est des compliments qui font mal comme l'arrachement d'une dent par

un barbier: la photo du Congrès de l'UDC est une réussite de mise en scène! Le plein air, gelé, imposait la tenue, notamment la variété des couvre-chefs, larges bonnets tricotés main, casquettes avec visière et cache-oreilles. Tronches de croquants. Mais beaucoup s'inquiétaient pour Christoph. A son âge, n'allait-il pas s'enrhumer! On fut rassuré, sa veste était particulièrement rembourrée.

Cette commune méritait pourtant plus qu'une pause photo. Ne serait-ce que par son château du XVIII<sup>e</sup> siècle, que le canton de Vaud vendit sous le court règne aux finances vaudoises de l'UDC Pierre-François Veillon. Une Française, riche propriétaire de vignes à Saint-Emilion, en a fait l'acquisition. Mais pour le vin chaud au Congrès de l'UDC, on offrit du Coinsins.

Coinsins, commune riche, eut la particularité dans l'histoire vaudoise

d'être mise sous régie. Son syndic, rebelle, grande gueule populiste comme on n'en trouve plus qu'à Genève, avait défié le Conseil d'Etat. Mais la fronde au village n'atteignait pas la vie au château et ses résidents successifs au profil contrasté. Une actrice française qui eut son heure de brève gloire. Nicolas Bouvier qui y joua enfant, son grand-père paternel louant le château pour deux mois en été, où il «recevait à sa table des gens comme Krishnamurti, Herriot, Tagore, Croce, Bergson» (*Routes et déroutes. Entretiens avec Irène Lichtenstein-Fall*<sup>2</sup>, *Metropolis*<sup>3</sup>, p. 32), des écrivains et philosophes de l'*«internationale»* culturelle. Une autre famille. C'était aussi à Coinsins.

Le château fut en 1958 acheté par un richissime Anglais, Reginald Toms, qui, après-guerre, avait fait fortune dans l'immobilier en Grande-Bretagne et en Afrique du sud. Il s'établit à Coinsins. Au calcul de la triangulation fiscale, il